

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2022**

Session ordinaire du conseil, sous la présidence de monsieur Mario Gendron, maire, tenue le 4 juillet 2022 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Alain Paquette, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / greffier-trésorier, et madame Françoise Ruel, greffière adjointe.

A. Présences et ouverture par le maire et président d'assemblée

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 6 juin 2022
- 2) Comité plénier du 28 juin 2022
- 3) Séance extraordinaire du 20 juin 2022

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.
- 2) Rapport d'activités financières sommaire au 30 juin 2022 - Dépôt.
- 3) Ressources humaines – Embauche de madame Jessica Shank à titre de directrice des Finances et trésorière.
- 4) Ressources humaines – Entente numéro 17 concernant l'ajustement de l'échelle salariale lors d'une promotion.
- 5) Ressources humaines – Embauche de madame Océane Boucher à titre d'agente de bureau occasionnelle.
- 6) Ressources humaines – Départ à la retraite de monsieur Luc Deslongchamps à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement.
- 7) Ressources humaines – Lettre d'entente concernant la modification d'horaire d'un inspecteur en bâtiment et environnement.
- 8) Cookshire-Eaton Innovation – Aide financière concernant les coûts de la vérification comptable annuelle.
- 9) Vente du terrain sis au 125, 1^{ère} Avenue, secteur Cookshire (lot 4 487 016) – Autorisation de signature.
- 10) Vente du terrain sur le chemin Saskia, secteur Birchton (lot 6 300 341) – Autorisation de signature.
- 11) Projet de déploiement d'un réseau de fibres optiques pour la MRC / Cogeco – Consentement municipal / MTQ (projet PDZ WE98R et WE98R-FANT / PE200054).

- 12) Projet de déploiement d'un réseau de fibres optiques pour la MRC / Cogeco – Consentement municipal / MTQ (projet PDZ WE98N / PE200064).
- 13) Projet de déploiement d'un réseau de fibres optiques Transvision – Consentement municipal / MTQ (projet S03 Programme gouvernemental BPI).
- 14) Comité Cœur villageois, aide financière sur présentation de factures – Paiement d'honoraires professionnels de « L'inconnu dans le noir » concernant les projections des Murmures du canton 2022.
- 15) Arpenteurs-Géomètres Mercier Meunier inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant la rue de la Station, secteur Sawyerville.
- 16) Canevabec inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant la location temporaire pour l'année 2022 d'un abri au centre communautaire de Johnville.
- 17) Etang.ca / Canadianpond.ca – Paiement d'honoraires professionnels concernant le projet de recherche en eau du secteur Cookshire.
- 18) Les Services exp inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers dossiers.
- 19) Transport & Excavation Jocelyn Ménard – Paiement d'honoraires professionnels concernant le nivelage de chemins municipaux.
- 20) Sports-Inter Plus – Paiement d'honoraires professionnels concernant le remplacement du filet du terrain de baseball du secteur Sawyerville.
- 21) Chambre de commerce du Haut-Saint-François – Renouvellement d'adhésion.
- 22) Eurofins Environex – Paiement d'honoraires professionnels concernant des essais de pompage à l'Étang Cloutier.
- 23) Société de l'assurance automobile du Québec – Autorisation de signature de l'avenant au contrat de service « Permis et immatriculation » concernant l'utilisation des terminaux de point de vente.

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Nature Cantons de l'Est – Demande d'autorisation à la CPTAQ concernant l'acquisition d'une partie de terrain humide pour les activités d'aménagement forestier (lot 4 486 457-P).
- 2) Attribution de nom à un chemin municipal – Lot 6 468 424.
- 3) Immeuble situé au 460, chemin Harvey (lot 4 486 754) – Acceptation d'offre de services pour la vérification d'état du champs d'épuration.

H. Communications et vie communautaire

- 1) Ressources humaines – Embauche de madame Denise Dusseault à titre de brigadière occasionnelle.
- 2) Ressources humaines – Embauche de madame Maïka Dubois au bureau d'information touristique pour la saison estivale 2022.
- 3) Site internet de la Ville – Autorisation de modification.
- 4) Animation musicale 2022-2023 par monsieur Jean-Denis Shank – Demande de location de la Salle Guy-Veilleux.
- 5) Salle Guy-Veilleux, système d'alarme d'incendie – Acceptation de deux offres de services concernant la mise aux normes.
- 6) Activité interne – Autorisation de tenue d'une activité d'appréciation des ressources humaines de la Ville de Cookshire-Eaton et fermeture de l'hôtel de ville le 8 septembre 2022 après-midi.
- 7) Projet de piscine intérieure collective du HSF – Information.

I. Travaux publics

- 1) Comité Mouvement J'y participe – Nomination d'un conseiller représentant.
- 2) Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) – Autorisation de dépôt et signature.

- 3) Acquisition d'une niveleuse – Adjudication de contrat.
- 4) Rue St-Laurent – Installation de deux ralentisseurs de type dos d'âne.
- 5) Projet de réfection de la rue Eastview, secteur Cookshire – Acceptation de l'offre de services de Les Services exp inc. concernant la surveillance des travaux.
- 6) Acquisition de bandes pour la patinoire du secteur Sawyerville – Acceptation de soumission.

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Ressources humaines – Embauche de pompiers.

K. Proposition(s) des membres du conseil

L. Avis de motion

- 1) *Règlement numéro 300-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 518 400 \$ pour l'acquisition d'une niveleuse.*

M. Étude et adoption de règlements

N. Varia

O. Période de questions

P. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture par le maire et président d'assemblée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-07-8349

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juillet tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 6 juin 2022

Résolution 2022-07-8350

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Comité plénier du 28 juin 2022

Résolution 2022-07-8351

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que le compte-rendu de l'assemblée du Comité plénier du 28 juin 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Séance extraordinaire du 20 juin 2022

Résolution 2022-07-8352

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2022 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

1) Monsieur Pete Lachance félicite le nouveau conseil municipal en soulignant les défis du mandat. Il en fait les soulignements suivants dont le conseil et le directeur général prend note et verra aux suivis nécessaires :

- a. Employés de la voirie dont le camion était hors d'usage n'avaient pas de câbles de recharge sécuritaires.
- b. Travaux au fossé sur la rue Church dont un arbre de 8 pouces de diamètres est laissé au sol par les salariés sur place.
- c. Construction de la caserne Sawyerville sans connexion de gouttières et dont la décharge d'eau se déverse chez le voisin arrière M. Hamel.
- d. Vérification pour la tonte de terrain à côté du foyer pour personnes âgées par la Ville alors qu'elle n'est plus entièrement propriétaire.
- e. Vérification demandée à l'inspecteur municipal pour l'entretien des terrains de son secteur (tonte et abandon).
- f. Suivi des travaux de nivelage des chemins municipaux.
- g. Demande d'exécuter la rue Flanders le moment venu par des spécialistes ou du personnel formé.
- h. Soulignement de l'importance de l'image de la Ville et félicitations pour la rapidité d'exécution des salariés de la Ville.

E. Correspondance

Résolution 2022-07-8353

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que la liste de correspondance du mois de juin 2022 soit déposée au conseil municipal telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F. Administration générale et financière

1) Comptes du mois.

Résolution 2022-07-8354

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général / greffier-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 4 juillet 2022;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisés par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général / greffier-trésorier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Rapport d'activités financières sommaire au 30 juin 2022 – Dépôt.

Le rapport d'activités financières sommaire au 30 juin 2022 est déposé au conseil municipal.

3) Ressources humaines – Embauche de madame Jessica Shank à titre de directrice des Finances et trésorière.

Résolution 2022-07-8355

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour le poste à la direction des Finances et trésorier;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des Ressources humaines;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton retienne les services de madame Jessica Shank à titre de directrice des Finances et trésorière;

QUE monsieur Mario Gendron, maire, et monsieur Martin Tremblay, directeur général / greffier-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, un contrat définissant les conditions d'embauche et de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Ressources humaines – Entente numéro 17 concernant l'ajustement de l'échelle salariale lors d'une promotion.

Résolution 2022-07-8356

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la lettre d'entente numéro 17 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN concernant l'ajustement de l'échelle salariale lors d'une promotion.

Cette lettre d'entente est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Ressources humaines – Embauche de madame Océane Boucher à titre d'agente de bureau occasionnelle.

Résolution 2022-07-8357

CONSIDÉRANT la départ à la retraite de la trésorière;

CONSIDÉRANT l'entrée en fonctions progressive de la nouvelle trésorière;

CONSIDÉRANT la distribution de certaines fonctions relevant de la trésorière à un agent de bureau à l'emploi;

CONSIDÉRANT les besoins et afin de prévenir une surcharge de travail pour l'agent de bureau;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour le poste d'agent(e) de bureau occasionnel(le);

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité des Ressources humaines;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton retienne les services de madame Océane Boucher à titre d'agente de bureau occasionnelle rétroactivement au 21 juin 2022, pour une période de 3 mois, selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Ressources humaines – Départ à la retraite de monsieur Luc Deslongchamps à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement.

Résolution 2022-07-8358

CONSIDÉRANT que monsieur Luc Deslongchamps, inspecteur en bâtiment et environnement, a informé la direction de sa démission à compter du 20 juillet 2022, afin de prendre sa retraite progressive;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que le conseil municipal remercie monsieur Luc Deslongchamps pour l'excellent travail effectué durant ses années de services pour la Ville de Cookshire-Eaton et que des meilleurs vœux de succès lui soient adressés dans son cheminement professionnel et personnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Ressources humaines – Lettre d'entente concernant la modification d'horaire d'un inspecteur en bâtiment et environnement.

Reporté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Cookshire-Eaton Innovation – Aide financière concernant les coûts de la vérification comptable annuelle.

Résolution 2022-07-8359

CONSIDÉRANT que l'organisme Cookshire-Eaton Innovation demande une aide financière afin d'acquitter ses frais de vérification comptable annuelle;

CONSIDÉRANT que l'organisme vise à promouvoir et favoriser le développement industriel, agricole, économique, culturel, pédagogique et communautaire sur le territoire de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

QU'une aide financière équivalente au montant des frais de vérification comptable soit accordée annuellement, de façon récurrente et indéterminée, à Cookshire-Eaton Innovation;

QUE la trésorière soit autorisée à procéder au paiement une fois la vérification comptable annuelle de Cookshire-Eaton Innovation complétée et sur réception de sa facturation;

QUE cette facturation devra indiquer le présent numéro de résolution;

QUE cette aide puisse être révoquée par la Ville de Cookshire-Eaton sur préavis d'au moins 3 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Vente du terrain sis au 125, 1^{ère} Avenue, secteur Cookshire (lot 4 487 016) – Autorisation de signature.

Résolution 2022-07-8360

CONSIDÉRANT l'affichage par un courtier immobilier de l'offre de vente du terrain municipal situé au 125, 1^{ère} Avenue, secteur Cookshire (lot 4 487 016);

CONSIDÉRANT le dépôt d'une offre d'achat pour ce terrain;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu :

QUE la municipalité accepte de vendre à monsieur Marc Beaudoin et madame Alexandra Veilleux l'immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 4 487 016 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, à Cookshire-Eaton, secteur Cookshire, province de Québec, sans bâtiment érigé dessus, portant l'adresse civique suivante : 125, 1^{ère} Avenue;

QUE le montant de la vente soit fixé à 40 000 \$ (taxes applicables en sus);

QUE les acheteurs s'engagent solidairement à fournir à la municipalité une confirmation du financement dans les 10 jours suivants la présente résolution et à signer l'acte d'achat chez le notaire le ou avant le 15 août 2022;

QUE les acheteurs s'engagent à construire une résidence dans un délai de 24 mois suivant la signature de l'acte d'achat;

QUE les frais de notaire et les frais reliés aux travaux permanents soient à la charge des acheteurs;

QUE la municipalité s'engage à reprendre possession du terrain au coût de 40 000 \$ (taxes applicables en sus) si le délai de 24 mois n'est pas respecté et à assumer les frais de notaire;

QUE le maire et le directeur général / greffier-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cette vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Vente du terrain sur le chemin Saskia, secteur Birchton (lot 6 300 341) – Autorisation de signature.

Résolution 2022-07-8361

CONSIDÉRANT l'affichage par un courtier immobilier de l'offre de vente d'un terrain municipal situé sur le chemin Saskia, secteur Birchton (lot 6 300 341);

CONSIDÉRANT le dépôt d'une offre d'achat pour ce terrain;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu :

QUE la municipalité accepte de vendre à monsieur Nicolas Delage l'immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 6 300 341 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, à Cookshire-Eaton, secteur Cookshire, province de Québec, sans bâtiment érigé dessus;

QUE le montant de la vente soit fixé à 50 000 \$ (taxes applicables en sus);

QUE les acheteurs s'engage solidairement à fournir à la municipalité une confirmation du financement dans les 10 jours suivants la présente résolution et à signer l'acte d'achat chez le notaire le ou avant le 15 août 2022;

QUE les acheteurs s'engagent à construire une résidence dans un délai de 24 mois suivant la signature de l'acte d'achat;

QUE les frais de notaire soient à la charge des acheteurs;

QUE la municipalité s'engage à reprendre possession du terrain au coût de 50 000 \$ (taxes applicables en sus) si le délai de 24 mois n'est pas respecté et à assumer les frais de notaire;

QUE le maire et le directeur général / greffier-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à cette vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Projet de déploiement d'un réseau de fibres optiques pour la MRC / Cogeco – Consentement municipal / MTQ (projet PDZ WE98R et WE98R-FANT / PE200054).

Résolution 2022-07-8362

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le directeur du Bureau de projets à signer la demande de « Consentement municipal / MTQ » de Cima+ et Cogeco pour l'installation de câbles de fibres optiques et d'équipements sur le réseau de poteaux publics le long des routes municipales et certaines

portions en enfouies dans le cadre du projet de déploiement d'un réseau de fibres optiques pour la MRC (projet PDZ WE98R et WE98R-FANT / PE200054), selon la demande et ses plans soumis le 17 mai 2022 dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Projet de déploiement d'un réseau de fibres optiques pour la MRC / Cogeco – Consentement municipal / MTQ (projet PDZ WE98N / PE200064).

Résolution 2022-07-8363

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le directeur du Bureau de projets à signer la demande de « Consentement municipal / MTQ » de Cima+ et Cogeco pour l'installation de câbles de fibres optiques et d'équipements sur le réseau de poteaux publics le long des routes municipales et certaines portions en enfouies, selon la demande et ses plans soumis le 13 juin 2022 dans le cadre du projet de déploiement d'un réseau de fibres optiques pour la MRC (projet PDZ WE98N / PE200064) dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Projet de déploiement d'un réseau de fibres optiques Transvision – Consentement municipal / MTQ (projet S03 Programme gouvernemental BPI).

Résolution 2022-07-8364

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'autoriser le directeur du Bureau de projets à signer la demande de « Consentement municipal / MTQ » de Sigma Télécoms et Transvision pour l'installation de nouveau toron en bordure et en traverse de la route 251 et du chemin Jordan Hill et en traverse du chemin Gendron, selon la demande et ses plans soumis le 17 juin 2022 dans le cadre du projet de déploiement de réseau de fibre optique sur le territoire (projet Cookshire-S03 Programme gouvernemental BPI) dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Comité Cœur villageois, aide financière sur présentation de factures – Paiement d'honoraires professionnels de « L'inconnu dans le noir » concernant les projections des Murmures du canton 2022.

Résolution 2022-07-8365

CONSIDÉRANT l'aide financière annuelle au Comité Cœur villageois de Cookshire-Eaton sur présentation de factures;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement au montant de 5 000,00 \$ (taxes applicables en sus) au Comité Cœur villageois pour les honoraires professionnels de « L'inconnu dans le noir » concernant les projections des Murmures du canton pour la saison 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Arpenteurs-Géomètres Mercier Meunier inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant la rue de la Station, secteur Sawyerville.

Résolution 2022-07-8366

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 1 100,00 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de Arpenteurs-Géomètres Mercier Meunier inc. concernant la rue de la Station, secteur Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16) Canevabec inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant la location temporaire pour l'année 2022 d'un abri au centre communautaire de Johnville.

Résolution 2022-07-8367

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 2 437,00 \$ (taxes applicables en sus) à Canevabec inc. concernant la location temporaire d'un abri au centre communautaire du secteur Johnville du 11 juillet au 12 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17) Etang.ca / Canadianpond.ca – Paiement d'honoraires professionnels concernant le projet de recherche en eau du secteur Cookshire.

Résolution 2022-07-8368

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 9 364,20 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de Etang.ca / Canadianpond.ca concernant le projet de recherche en eau du secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18) Les Services exp inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers dossiers.

Résolution 2022-07-8369

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 8 482,85 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de Les Services exp inc. concernant divers dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Transport & Excavation Jocelyn Ménard – Paiement d'honoraires professionnels concernant le nivelage de chemins municipaux.

Résolution 2022-07-8370

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 8 663,88 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de Transport & Excavation Jocelyn Ménard concernant le nivelage de chemins municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Sports-Inter Plus – Paiement d'honoraires professionnels concernant le remplacement du filet du terrain de baseball du secteur Sawyerville.

Résolution 2022-07-8371

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 3 404,00 \$ (taxes applicables en sus) à Sports-Inter Plus concernant le remplacement du filet du terrain de baseball du secteur Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) Chambre de commerce du Haut-Saint-François – Renouvellement d'adhésion.

Résolution 2022-07-8372

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que le conseil autorise le paiement de 150 \$ (taxes applicables en sus) pour l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton à la Chambre de commerce du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) Eurofins Environex – Paiement d'honoraires professionnels concernant des essais de pompage à l'Étang Cloutier.

Résolution 2022-07-8373

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 4 229,04 \$ (taxes applicables en sus) à Eurofins Environex concernant des essais de pompage à l'Étang Cloutier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 23) Société de l'assurance automobile du Québec – Autorisation de signature de l'avenant au contrat de service « Permis et immatriculation » concernant l'utilisation des terminaux de point de vente.

Résolution 2022-07-8374

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'autoriser le directeur général / greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, l'avenant numéro 2 au contrat de service nommé « Permis et immatriculation » concernant l'utilisation des terminaux de point de vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Nature Cantons de l'Est – Demande d'autorisation à la CPTAQ concernant l'acquisition d'une partie de terrain humide pour les activités d'aménagement forestier (lot 4 486 457-P).

Résolution 2022-07-8375

CONSIDÉRANT que Nature Cantons de l'Est (NCE) fait une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour acquérir une partie du lot 4 486 457 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton;

CONSIDÉRANT que la demande vise à acquérir la zone la plus humide faisant naturellement partie de la tourbière du secteur Johnville;

CONSIDÉRANT que NCE est propriétaire de l'immeuble voisin au Nord (lot 4 486 458), selon l'autorisation de la CPTAQ numéro 348612, et gestionnaire de l'immeuble voisin à l'Ouest (lot 4 486 331);

CONSIDÉRANT que les lots 4 486 458 et 4 486 331 font partie intégrante du Parc écoforestier de Johnville;

CONSIDÉRANT que les activités de ce parc sont dédiées à la conservation de la tourbière du secteur Johnville, un milieu humide d'intérêt régional;

CONSIDÉRANT que la demande permettra aux propriétaires de conserver leurs activités d'aménagement forestier;

CONSIDÉRANT que ce projet respecte les dispositions du règlement de zonage en vigueur sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT que ce projet est conforme au schéma d'aménagement en vigueur sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT que la demande ne vise pas l'ajout d'une résidence;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ne modifierait pas les caractéristiques du milieu;

CONSIDÉRANT que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants sont nulles;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas atteinte à l'intégrité de la zone agricole;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu que le conseil municipal accepte d'appuyer la demande présentée par Nature Cantons-de-l'Est afin d'obtenir de la CPTAQ une autorisation afin d'acquérir une partie du lot 4 486 457 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Attribution de nom à un chemin municipal – Lot 6 468 424.

Résolution 2022-07-8376

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une subdivision créant plusieurs propriétés privées près du lot 6 468 424;

CONSIDÉRANT que lors de cette subdivision, un chemin a été prévu;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut par résolution nommer des chemins en vertu de l'article 415.7 de la *Loi sur les cités et villes*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

QUE le conseil municipal autorise l'attribution du toponyme « du Cardinal » au nouveau chemin situé sur le lot 6 468 424 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, tel qu'il apparaît sur le plan joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE le bureau de poste et les différents services municipaux (incluant le 911) soient avisés de l'ajout de ce nouveau chemin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Immeuble situé au 460, chemin Harvey (lot 4 486 754) – Acceptation d'offre de services pour la vérification d'état du champs d'épuration.

Résolution 2022-07-8377

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'accepter l'offre de services de VC Tech 9397-0275 Québec inc. au montant de 550 \$ (taxes applicables en sus) concernant la vérification du champs d'épuration de l'immeuble situé au 460, chemin Harvey (lot 4 486 754).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H. Communications et vie communautaire

- 1) Ressources humaines – Embauche de madame Denise Dusseault à titre de brigadière occasionnelle.

Résolution 2022-07-8378

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Communications et de la vie communautaire pour l'embauche d'une brigadière occasionnelle;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu de retenir les services de madame Denise Dusseault rétroactivement au 6 juin 2022, afin d'occuper un poste de brigadière occasionnelle selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Ressources humaines – Embauches au bureau d'information touristique pour la saison estivale 2022.

Résolution 2022-07-8379

CONSIDÉRANT la demande du Comité du Cœur villageois d'embaucher des ressources au Bureau d'information touristique pour la saison estivale 2022;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Communications et de la vie communautaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Alain Paquette et résolu :

D'autoriser l'ouverture du Bureau d'information touristique du secteur Cookshire pour la saison estivale 2022;

DE retenir les services des personnes suivantes, rétroactivement au 19 juin 2022, pour la saison estivale 2022 du Bureau d'information touristique;

Prénom, nom
Maïka Dubois
Louis-Philippe Thibeault
Sage Mckinnell
Rachel Corbeil

QUE le taux horaire respectif soit établi à 14,25 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Site internet de la Ville – Autorisation de modification.

Résolution 2022-07-8380

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le directeur des Communications et de la vie communautaire à modifier la description du titre « À propos de Cookshire-Eaton » du site internet de la Ville comme suit :

« À propos de Cookshire-Eaton

Issue de la fusion des municipalités de Cookshire, du Canton Eaton et de Sawyerville, Cookshire-Eaton occupe un vaste territoire situé au cœur même de la belle région des Cantons-de-l'Est dans la MRC du Haut-Saint-François.

Forte de sa proximité avec la Ville de Sherbrooke et son accès facile vers les États du New Hampshire et du Vermont, Cookshire-Eaton reflète l'union d'une campagne vivante au charme bucolique à une gamme de services de proximité impressionnante. ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Animation musicale 2022-2023 par monsieur Jean-Denis Shank – Demande de location de la Salle Guy-Veilleux.

Résolution 2022-07-8381

CONSIDÉRANT la demande de location sans frais de la Salle Guy-Veilleux pour des activités d'animation musicale par monsieur Jean-Denis Shank pour la saison 2022-2023;

CONSIDÉRANT la *Politique de location des salles et infrastructures sportives municipales* en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

D'autoriser la tenue d'activités d'animation musicale par monsieur Jean-Denis Shank à la Salle Guy-Veilleux aux coûts de 50 \$ (taxes applicables en sus) pour la saison 2022-2023 selon la *Politique de location des salles et infrastructures sportives municipales* en vigueur;

DE demander que soit transmis à la Ville un calendrier d'activités afin de prévoir la réservation de la salle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Salle Guy-Veilleux, système d'alarme d'incendie – Acceptation de deux offres de services concernant la mise aux normes.

Résolution 2022-07-8382

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu :

D'autoriser la mise aux normes du système d'alarme d'incendie de la Salle Guy-Veilleux selon les recommandations du préventionniste et directeur adjoint de la Sécurité publique;

D'accepter l'offre de services de Sisco Sécurité inc. datée du 21 juin 2022 au montant de 2 690 \$ (taxes applicables en sus);

D'accepter l'offre de services de CJS Électrique datée du 22 juin 2022 au montant de 370 \$ (taxes applicables en sus);

D'autoriser le directeur des Communications et de la vie communautaire à signer, pour et nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document se rapportant aux termes de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Activité interne – Autorisation de tenue d'une activité d'appréciation des ressources humaines de la Ville de Cookshire-Eaton et fermeture de l'hôtel de ville le 8 septembre 2022 après-midi.

Résolution 2022-07-8383

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu :

D'autoriser la tenue d'une activité estivale d'appréciation de l'ensemble des ressources humaines de la Ville de Cookshire-Eaton;

D'autoriser la fermeture de l'hôtel de ville de Cookshire-Eaton le jeudi 8 septembre 2022 après-midi;

DE permettre la libération des salariés et cadres à compter de 14 h le 8 septembre 2022;

D'allouer un budget de 500 \$ pour l'achat d'un goûter;

D'octroyer la coordination de cette activité au directeur des Communications et de la vie communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Travaux publics

1) Comité Mouvement J'y participe – Nomination d'un conseiller représentant.

Résolution 2022-07-8384

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu de nommer le conseiller Marcel Charpentier pour représenter la municipalité au Comité Mouvement J'y participe, qui regroupe des municipalités de la MRC du Haut-Saint-François concernant les matières résiduelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) – Autorisation de dépôt et signature.

Résolution 2022-07-8385

Volet 2 du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PTMOBC;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire présenter une demande d'aide financière au MELCC dans le cadre du volet 2 du PTMOBC, visant l'acquisition d'équipements de collecte de matières organiques résidentielles;

POUR CES MOTIFS, il est proposé le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise le dépôt d'une demande d'aide financière relative à l'acquisition d'équipements de collecte de matières organiques résidentielles dans le cadre du volet 2 du PTMOBC;

QUE madame Anick Fredette, agente aux Travaux publics, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tous les documents requis pour les fins de ce dépôt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Acquisition d'une niveleuse – Adjudication de contrat.

Résolution 2022-07-8386

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'acquisition d'une niveleuse, seul le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Soumissionnaire	Marque, modèle, année, heures d'opération	Prix (sans option et taxes applicables en sus)
Brandt Tractor Ltd	John Deere 772G 2018 2525 heures	411 077,20 \$

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des Travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

QUE le contrat pour l'acquisition d'une niveleuse, comprenant l'option d'une aile de côté, soit adjugé à Brandt Tractor Ltd, au montant de 450 849,20 \$ (taxes applicables en sus) conformément à sa soumission ouverte le 20 juin 2022 et aux documents d'appel d'offres;

QUE l'adjudication de ce contrat soit conditionnelle à l'approbation du *Règlement d'emprunt numéro 300-2022 décrétant une dépense et un emprunt au montant de 518 400 \$ pour l'acquisition d'une niveleuse* par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Rues St-Laurent et Sawyer – Installation de deux ralentisseurs de type dos d'âne.

Résolution 2022-07-8387

CONSIDÉRANT la problématique à la sécurité sur les rues St-Laurent et Sawyer relevée par des citoyens et élus municipaux;

CONSIDÉRANT la recommandation d'acceptation par le Comité Voirie;

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis qu'il y a lieu d'appliquer des mesures pour ralentir la circulation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser l'installation de deux ralentisseurs de type dos d'âne sur chacune des rues St-Laurent et Sawyer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Projet de réfection de la rue Eastview, secteur Cookshire – Acceptation de l'offre de services de Les Services exp inc. concernant la surveillance des travaux.

Résolution 2022-07-8388

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'accepter l'offre de services de Les Services exp inc. datée du 27 juin 2022, au montant maximal de 24 999 \$ (taxes nettes incluses), concernant la surveillance des travaux de réfection de la rue Eastview, secteur Cookshire, dont les coûts sont compris au Programme de taxe sur l'essence et le carburant du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023.

Le directeur du Bureau de projets est autorisé à signer, pour et nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document se rapportant aux termes de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Acquisition de bandes pour la patinoire du secteur Sawyerville – Acceptation de soumission.

Résolution 2022-07-8389

CONSIDÉRANT l'adjudication de contrats à Les installations sportives AGORA inc. pour la fourniture de bandes de patinoires extérieures pour les secteurs de Sawyerville, Cookshire et Sawyerville respectivement selon la résolution 2022-03-8170;

CONSIDÉRANT l'augmentation du fournisseur de 7 % des coûts lors de la commande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

D'accepter la soumission de Les installations sportives AGORA inc. datée du 29 juin 2022, au montant de 48 760 \$ (taxes applicables en sus), concernant l'acquisition de bandes pour la patinoire extérieure du secteur Sawyerville;

D'abroger la résolution 2022-03-8170;

D'autoriser le directeur des Travaux publics à signer, pour et nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document se rapportant aux termes de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Ressources humaines – Embauche de pompiers.

Résolution 2022-07-8390

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de la Sécurité publique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton retienne les services des personnes suivantes à titre de pompiers selon la convention collective en vigueur :

Prénom, nom	Secteur d'attribution
Jérémy Grenier	Caserne Johnville
Francine Talbot	Caserne Cookshire
Antoine Laverdière	Caserne Johnville

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K. Proposition(s) des membres du conseil

L. Avis de motion

- 1) *Règlement numéro 300-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 518 400 \$ pour l'acquisition d'une niveleuse.*

Résolution 2022-07-8391

Avis de motion est donné par le conseiller Alain Paquette qu'il présentera pour adoption à une séance subséquente le *Règlement numéro 300-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 518 400 \$ pour l'acquisition d'une niveleuse.*

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est déposée aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

M. Étude et adoption de règlements

N. Varia

O. Période de questions

Aucune.

P. Ajournement ou levée de la séance

Résolution 2022-07-8392

Proposé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que la séance soit levée à 20 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / greffier-trésorier